

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
29 mars 2018
Français
Original : russe

**Lettre datée du 28 mars 2018, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent de la Fédération de Russie
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le bulletin d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie concernant l'application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne le 28 mars 2018 (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

(Signé) V. Nebenzia



Annexe à la lettre datée du 28 mars 2018 adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Bulletin d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie concernant l'application du mémorandum sur la création de zones de désescalade (28 mars 2018)

Respect de la cessation des hostilités

En application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

La situation dans les zones de désescalade est jugée stable.

Le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations du cessez-le-feu a recensé 13 violations, dans les provinces de Lattaquié (6), de Damas (4), d'Alep (2) et de Homs (1).

Le bureau turc a quant à lui recensé cinq violations, dans la province d'Edleb.

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne

Au cours des dernières 24 heures, le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes sur le territoire de la République arabe syrienne n'a conduit aucune opération humanitaire.

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'est maintenu à 1 778.

Le poids total des cargaisons distribuées s'est maintenu à 2 500 tonnes.

Au cours des dernières 24 heures, des médecins sont venus en aide à 156 personnes.

Le nombre total d'habitants ayant bénéficié de soins médicaux s'élève désormais à 75 264.

Réconciliation des parties belligérantes

Au cours des dernières 24 heures, aucun accord de cessation des hostilités n'a été signé.

Le nombre de localités ayant adhéré au processus de réconciliation s'est maintenu à 2 454.

Le nombre de groupes armés s'étant déclarés prêts à accepter et à respecter les conditions de la cessation des hostilités s'est maintenu à 234.